
PLOUMAGOAR

Urbanisme. Le plan d'aménagement durable présenté

28 février 2011

Vendredi, lors du conseil municipal, Yann Lucas du cabinet d'études A & T Ouest, a présenté le Projet d'aménagement et de développement durable (Padd), que les élus devront approuver avant la révision du Plan local d'urbanisme (Plu). Était également présent Me Lahalle, avocat recruté concernant la procédure de révision du Plu.

Objectif: 5.600 habitants d'ici 2021

Le Padd définit les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, et de protection des espaces naturels agricoles et forestiers. Il prévoit six objectifs à atteindre. Le premier, démographique, prévoit d'atteindre 5.600habitants à l'horizon 2021, en développant l'offre résidentielle. Trente hectares pourraient y être consacrés, avec une densité moyenne de 15logements à l'hectare. Le second objectif est de privilégier le développement du centre-bourg, en densifiant et renouvelant l'urbanisation du Petit-Paris, tout en préservant des possibilités de densification des villages de Locmaria et Saint-Hernin. Le troisième objectif vise à offrir des services collectifs diversifiés et de qualité. Le quatrième prévoit de bâtir un projet au service d'une économie locale pérenne, en étendant les capacités d'accueil et en renforçant le tissu commercial et de service de proximité, tout en préservant l'activité agricole.

Préserver le cadre de vie et l'environnement

Le cinquième objectif du Padd est de préserver et de mettre en valeur le cadre de vie des Ploumagoariens. Pour cela, il faudra préserver les milieux naturels et agricoles, protéger les zones humides et la ressource en eau, préserver le patrimoine bâti, les chemins de randonnée, conforter les zones sportives et de loisirs... Enfin, le sixième objectif concerne la mobilité. Il vise à développer l'ensemble des modes de déplacements avec le développement d'une ligne de transports en commun, en concertation avec Guingamp communauté, le renforcement des échanges entre le centre-bourg et les espaces agglomérés qui se développent au nord de la RN12, la promotion des déplacement doux, la mise en valeur des entrées de ville pour des déplacements sécurisés et l'encouragement du covoiturage pour les déplacements domicile-travail avec l'aménagement d'une nouvelle aire de covoiturage au niveau de l'échangeur de Bellevue. C'est le cabinet d'études Setia ingénierie qui a été retenu pour l'étude de la première tranche d'aménagement du bourg, pour un coût de 9.044 €.

Tags :[Collectivités territoriales](#)[Commune](#)[Conseil municipal](#)[urbanisme](#)[plupadd](#)

© Copyright Le Télégramme 2009